



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

accession à la propriété

Question écrite n° 95244

Texte de la question

M. Jean-Marc Roubaud attire l'attention de M. le secrétaire d'État auprès de la ministre de l'écologie, du développement durable, des transports et du logement, chargé du logement, sur les aides à l'accession à la propriété des classes moyennes. Le crédit d'impôt de la loi TEPA qui accorde un avantage fiscal à l'acheteur l'année suivant son acquisition est peu solvabilisateur et n'est pas intégré par les banques dans l'élaboration des plans de financement. C'est donc une mesure coûteuse et peu efficace. Elle mérite d'être revue. En conséquence, il lui demande de bien vouloir lui indiquer sa position à ce sujet.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Marc Roubaud](#)

Circonscription : Gard (3^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 95244

Rubrique : Logement : aides et prêts

Ministère interrogé : Logement

Ministère attributaire : Égalité des territoires et logement

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 7 décembre 2010, page 13284

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)